



Assemblée générale

Distr. limitée
11 décembre 1998
Français
Original: espagnol

Cinquante-troisième session

Point 46 a) de l'ordre du jour

Cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Projet de décision présenté par le Président de l'Assemblée générale

Cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution 53/168, adoptée le 10 décembre 1998, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session un point intitulé «Cinquante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle de droits de l'homme».